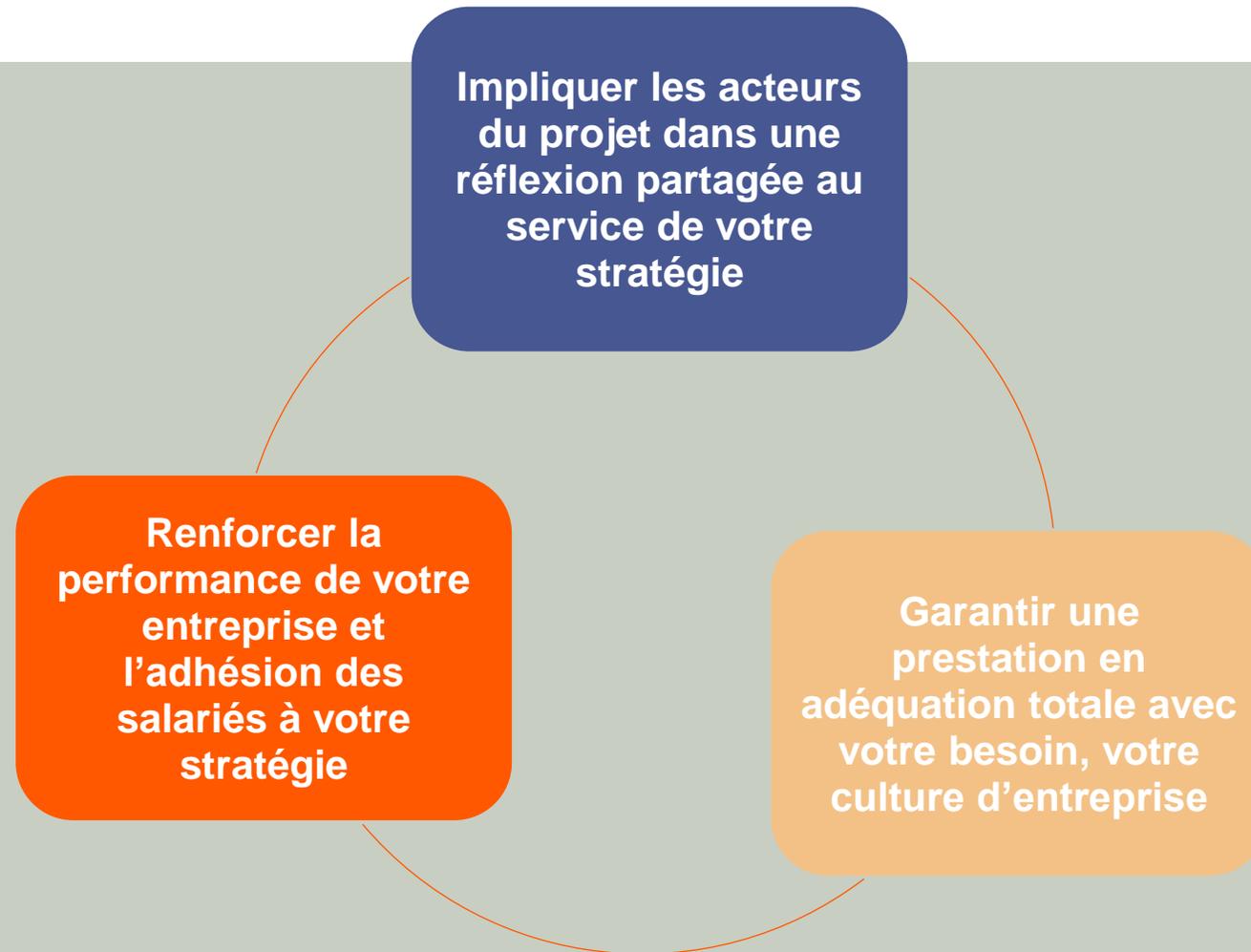


#Entreprises

aFDas
DEMAIN SERA FORMATION

Mettez en œuvre votre projet RH

Quels bénéfices ?



Les appuis-conseils



Professionnaliser vos pratiques et outils RH



Appui-conseil RH

Déployer votre démarche RSE



Appui-conseil RSE

Digitaliser vos pratiques



Appui-conseil Transformation Digitale

Investir votre sécurité numérique



Appui-conseil Cybersécurité

Résoudre des problématiques de recrutement



Appui-conseil Inclusion

Développer vos pratiques en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap



Appui-conseil Handicap

Favoriser l'égalité professionnelle



Appui-conseil Egalité professionnelle



Les 4 phases d'un appui-conseil

1

Le pré-diagnostic

Le consultant découvre votre entreprise, son contexte, vos besoins et principaux enjeux sur le sujet. Il cadre votre problématique et identifie les objectifs de l'accompagnement.

2

Le diagnostic et construction du plan d'actions

Le consultant effectue l'état des lieux technique, organisationnel et humain. Vous élaborez un plan d'actions pour initier ou renforcer votre démarche.

3

L'accompagnement à la mise en œuvre du plan d'actions

Le consultant vous aide à :

- Mettre en place les solutions et outils identifiés et adaptés à vos besoins
- Initier votre démarche paritaire

4

Le suivi du plan d'actions

Le consultant effectue un bilan avec vous pour évaluer les actions mises en œuvre (3 à 6 mois après la validation du plan d'actions).

Mettre en œuvre votre projet RH sur-mesure

Les appuis-conseils



Sélectionner un panel de consultants expérimentés au choix pour :

- Diagnostiquer les enjeux de votre Entreprise
- Prioriser les sujets à impact fort
- Co-construire un plan d'actions opérationnel
- Suivre et faire le bilan du déploiement

Financer la prestation d'accompagnement*

3 bénéfices pour vous

1

Une démarche sécurisée

2

Un accompagnement individualisé

3

Un outillage adapté



- Des consultants experts de l'accompagnement des TPE-PME
- Des cabinets sélectionnés par l'Afdas sur tout le territoire à tarif négocié

- **Booster** votre activité RH
- **Développer** les compétences des collaborateurs
- **Transformer** les pratiques de travail de votre structure

3 bénéfices pour vous

1

Une politique RH sécurisée

2

Un accompagnement individualisé

3

Un outillage RH adapté



- Des consultants experts de l'accompagnement des TPE-PME
- Des cabinets sélectionnés par l'Afdas sur tout le territoire à tarif négocié

L'appui-conseil RSE



- **Optimiser** ses ressources
- **Développer** sa clientèle et ses partenariats (financeurs)
- **Booster** son attractivité à travers une démarche responsable
- **Attirer, fidéliser et fédérer** ses salariés qui partagent ses engagements

3 bénéfices pour vous

1

Une marque employeur boostée

2

Un accompagnement individualisé

3

Une attractivité renforcée



- **Des consultants experts de l'accompagnement des TPE-PME**
- **Des cabinets sélectionnés par l'Afdas sur tout le territoire à tarif négocié**

L'appui-conseil **transformation digitale**



- **Profiter** pleinement des nouveaux outils numériques
- **Décider** des priorités d'actions au service du développement de votre entreprise
- **Réussir** la transformation digitale de votre entreprise



3 bénéfices pour vous

1 Une maîtrise des outils digitaux renforcée

2 Un accompagnement individualisé

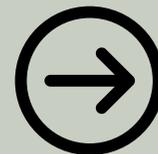
3 Un budget maîtrisé

- Des consultants experts de l'accompagnement des TPE-PME
- Des cabinets sélectionnés par l'Afdas sur tout le territoire à tarif négocié

L'appui-conseil **cybersécurité**



- **Maintenir** la continuité de votre activité
- **Limiter** le risque des dépenses imprévues voire contraintes
- **Garantir** l'intégrité et la confidentialité de vos données
- **Préserver** votre image de marque et la confiance de vos clients, partenaires et collaborateurs



3 bénéfices pour vous

1

Des dépenses imprévues maîtrisées

2

Un accompagnement individualisé

3

Une image de marque préservée

- **Des consultants experts de l'accompagnement des TPE-PME**
- **Des cabinets sélectionnés par l'Afdas sur tout le territoire à tarif négocié**

L'appui-conseil **inclusion**



- **Sécuriser** votre processus de recrutement et d'intégration
- Mettre en œuvre des **outils de recrutement inclusif**
- **Identifier les acteurs de votre territoire** agissant dans le domaine du recrutement inclusif
- **Promouvoir et ancrer** de nouvelles pratiques de management inclusif
- **Respecter** les obligations légales

3 bénéfices pour vous

1

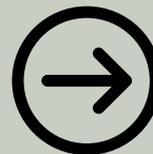
Une marque employeur boostée

2

Un accompagnement individualisé

3

Une attractivité renforcée



- **Des consultants experts de l'accompagnement des TPE-PME**
- **Des cabinets sélectionnés par l'Afdas sur tout le territoire à tarif négocié**

L'appui-conseil **handicap**



- **Optimiser** vos ressources et attirer de nouveaux clients
- **Promouvoir** des valeurs fortes auprès des publics
- **Attirer et fidéliser** vos salariés
- **Booster** votre marque employeur

3 bénéfices pour vous

1

Une marque employeur boostée

2

Un accompagnement individualisé

3

Une attractivité renforcée

L'appui-conseil **égalité professionnelle**



- **Respecter** la réglementation en vigueur
- **Améliorer** la qualité de vie au travail de vos collaborateurs
- **Attirer, fidéliser et fédérer** vos salariés au travers de vos engagements sociétaux
- **Diversifier** vos recrutements et enrichir les profils de vos équipes
- **Développer** la réputation de votre entreprise sur cet enjeu social et sociétal

3 bénéfices pour vous

1

Une marque employeur boostée

2

Un accompagnement individualisé

3

Une attractivité renforcée

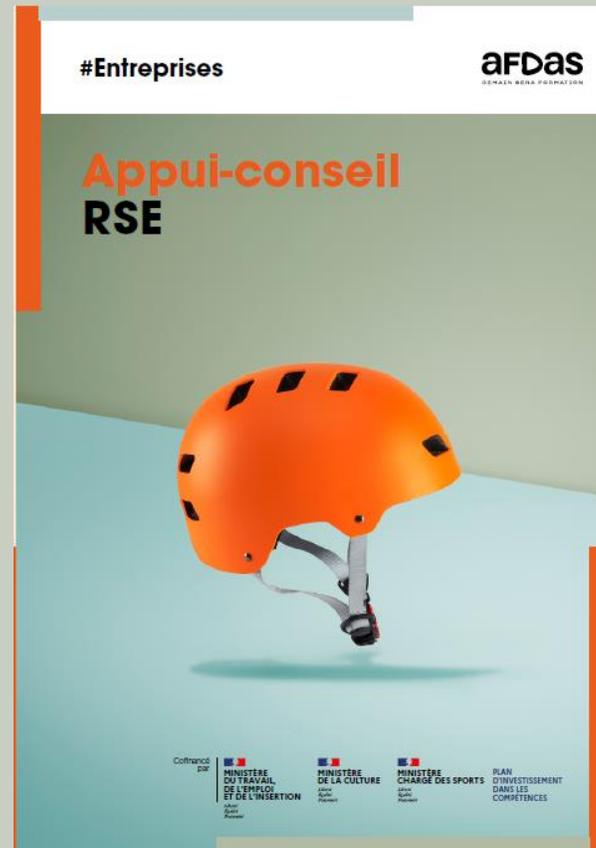


- **Des consultants experts de l'accompagnement des TPE-PME**
- **Des cabinets sélectionnés par l'Afdas sur tout le territoire à tarif négocié**

Des plaquettes pratiques pour tout connaître du dispositif



[Appui-conseil RH](#)



[Appui-conseil RSE](#)



[Appui-conseil Transformation Digitale](#)

ORGANISMES DE TOURISME



Financer mes actions de formation 2025 & Dispositifs

FINANCER MES ACTIONS DE FORMATION

Choisir le bon financement



Le plan de développement des compétences

[Plan de Développement des moins de 50 salariés](#)

Des plafonds adaptés en fonction de la taille de votre entreprise pour financer les coûts pédagogiques de vos formations :

Entreprises de moins de 11 salariés :

- Plafond de 1 400 euros HT / an*

Entreprises 11 à 49 salariés :

- Plafond de 2 100 euros HT / an*

**Dans la limite des fonds disponibles.*

FINANCER MES ACTIONS DE FORMATION

Choisir le bon financement



Le plan conventionnel des Branches Professionnelles Plan conventionnel des Organismes de Tourisme

Les actions individuelles dans la limite d'un plafond individuel* par entreprise ^

Entreprises de moins de 11 salariés	3 000€ HT
Entreprises de 11 à 49 salariés et plus	100% de la contribution conventionnelle sans être inférieur à 3 000 € HT
Entreprises de 50 salariés et plus	100% de la contribution conventionnelle sans être inférieur à 5 900 € HT

*dans la limite des critères fixés et des fonds disponibles.

Les actions et dispositifs en dehors du plafond individuel* par entreprise ^

- 100% des coûts pédagogiques des actions collectives nationales et régionales
- Les prestations  d'appui-conseil
- Les coûts pédagogiques des actions de formation sur la thématique « Comprendre, prévenir et agir contre les Violences et Harcèlements Sexuels et Sexistes dans les relations de travail » (toutes offres de formation)
- Les coûts pédagogiques des actions de formation sur la thématique « Transition Écologique » (offres retenues par le Conseil d'Administration de l'Afdas)

DEVELOPPER LES COMPETENCES DE MES COLLABORATEURS



QUELS DISPOSITIFS?

⇒ **ProA : reconversion ou promotion par l'alternance**

- [Pro-A Reconversion ou Promotion par l'Alternance](#)

⇒ **POE : préparation opérationnelle à l'emploi**

- [La Préparation Opérationnelle à l'emploi](#)

⇒ **Le CPF : Compte Personnel de Formation**

- [Le Compte Personnel de Formation](#)

C'est quoi ?

La Reconversion ou Promotion par l'Alternance, dite Pro-A, a été instauré par la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel du 5 septembre 2018.

Son objectif : Favoriser la reconversion ou la promotion des collaborateurs de votre entreprise grâce à un parcours de formation individualisé réalisé en alternance et sanctionné par une certification reconnue.

Ce dispositif peut être mobilisé dans le cadre d'une :

- Evolution ou promotion professionnelle
- Réorientation ou reconversion professionnelle
- Coconstruction de projets qualifiants entre le salarié et l'employeur

La préparation opérationnelle à l'emploi individuelle (POEI) vous permet d'embaucher un candidat immédiatement opérationnel, à l'issue d'une formation qui lui permettra d'acquérir au préalable les compétences nécessaires pour occuper son futur poste.

Lorsque qu'un salarié en poste souhaite mobiliser son CPF, c'est alors un projet de formation qui se coconstruit avec de nombreux bénéficiaires :

Pour votre entreprise

- Accroître votre performance
- Anticiper les évolutions de vos métiers
- Développer votre politique RH

Pour votre salarié

- Développer ses compétences
- Accroître son employabilité

ORGANISMES DE TOURISME



**Merci de votre attention
A très bientôt**